

[Traduction]

M. Stanfield: Monsieur le président, puis-je dire en toute sincérité que je ne blâme pas le secrétaire parlementaire compétent de tuer le temps jusqu'à ce qu'il y ait assez de monde pour assurer un vote favorable, mais je prierais mes honorables amis de la Chambre de se rappeler que nous sommes, après tout, le Parlement du Canada.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ne l'étions-nous pas la semaine dernière?

Des voix: Quelle honte!

Une voix: Ne soyez pas papelard.

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous êtes un minable, Macdonald.

M. Stanfield: Monsieur le président, en toute déférence, je ne cherche pas à être papelard. Je le répète, je ne critique pas le secrétaire parlementaire du tout. En fait, je n'aurais pas compris qu'il ne prenne pas la parole. Je pense tout simplement que les choses sont allées assez loin et que nous devrions nous rappeler où nous sommes.

Des voix: Bravo!

Le président: A l'ordre. J'estime que le chef de l'opposition a raison. Les députés ont autant de responsabilités à l'égard de la Chambre et du Canada que la présidence elle-même, et il n'appartient pas aux députés de demander à la présidence de juger les excès et les écarts de certains discours. Tous doivent cependant veiller à respecter les normes de la Chambre. C'est notre devoir à tous, que nous prenions place au fauteuil ou de part et d'autre de la Chambre.

M. McRae: Monsieur le président, depuis au moins un mois à un mois et demi que j'attends mon tour pour donner mon avis sur ce bill, je me réjouis de pouvoir aborder ce soir la question de l'imposition des ressources et des rôles respectifs des gouvernements fédéral et provinciaux à cet égard.

Il y a eu beaucoup de bisbille depuis les six ou huit semaines que nous avons été saisis de ce bill, mais je pense qu'un certain nombre de choses n'ont pas été bien comprises. Il est vrai qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la plupart des ressources sont la chasse gardée des provinces. Toutefois, je pense que nous devons commencer à nous voir d'un autre œil que par le passé.

On nous dit que pour les dix prochaines années, les projets d'investissement de capitaux sont de l'ordre de 107 millions de dollars. En chiffres actuels, cela représente la construction de 35 voies maritimes du Saint-Laurent au cours de la même période. Voilà pourquoi je soutiens que nous ne pouvons pas nous payer le luxe dans notre pays d'avoir toutes sortes de juridictions distinctes qui se partagent les recettes fiscales de l'industrie extractive. Les 107 milliards de dollars seront donc affectés à des projets comme celui de la baie James qui coûtera 15 millions de dollars, la construction de gazoduc de la vallée du Mackenzie qui doit coûter 10 milliards de dollars, et peut-être la construction d'un oléoduc qui coûtera de 10 à 15 milliards

Droit fiscal

de dollars. C'est de cela, en fait, que nous parlons lorsque nous étudions des bills sur les redevances ou sur les taxes à long terme dans ce domaine.

● (2030)

Je crois fermement que le gouvernement fédéral et les provinces doivent gérer ce total formidable de 120 milliards de dollars ou davantage en commun. C'est à mon avis de cela que les députés parlent au cours de ce débat sur les redevances; ils parlent de ce qu'il advient de cet argent, de ce qui arrive par exemple au Québec pour le moment où plusieurs projets sont en marche en même temps; je pense à l'effort massif entrepris pour le projet de la baie James et la préparation des Olympiades de Montréal. L'incidence de pareilles entreprises sur l'industrie de la construction et sur les fonds d'établissement est énorme.

Il faut penser que la somme de 107 milliards de dollars correspondra au double des frais de l'énergie d'ici 10 ans. En d'autres termes, les dépenses brutes du pays passeront de 3 p. 100 à 6 p. 100. Cela représente environ 15 p. 100 du total des capitaux, les 15 p. 100 devant doubler à 30 p. 100 au cours des ans dans une économie assez resserrée. Cela créera inévitablement de graves problèmes qui devraient retenir notre attention.

A mon avis, et de l'avis de bien des gens, les sommes de 107 milliards ou 115 ou même 120 milliards de dollars sont ridiculement élevées. Il faudra bien qu'à un moment donné, les gouvernements de ce pays, le gouvernement fédéral représentant tous les Canadiens et les gouvernements des provinces, essaient d'atteindre un consensus. Ils doivent se concerter et dire: «Non, nous ne pouvons emprunter cette voie.» A un moment donné, certains de ces projets doivent être abandonnés. Nous parlons de ressources. C'est bien là le hic.

Examinons certains de ces projets. Certains d'entre eux sont très importants. Par exemple, Syncrude est absolument essentiel. Nous devons dresser une liste des priorités, et je placerais Syncrude en tête parce que nous devons continuer à mettre en valeur le pétrole là où il se trouve. Je placerais certains autres projets, comme l'usine d'enrichissement d'uranium, en bas de la liste, parce qu'ils profiteront peu aux Canadiens. Je placerais un autre projet à la toute fin de la liste, c'est-à-dire la dérivation du fleuve Churchill dans le lac South Indian, surtout s'il faut assécher le grandiose fleuve Churchill.

Des voix: Que dites-vous?

Le président: Le député de Churchill invoque-t-il le Règlement?

M. Smith (Churchill): Oui, monsieur le président. Je voudrais faire une mise au point. Il ne s'agit pas de dériver la rivière South Indian dans le Churchill, mais de dériver le cours du Churchill.

M. McRae: Je parlais de la dérivation du grand fleuve Churchill dans le lac South Indian puis dans le lac Manitoba.

Des voix: Non, non, vous faites encore erreur.